

Mode d'emploi

① Appelez le secrétariat de la CDCVAM
au : **02 33 67 54 85**

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 17h (prix d'un appel local)

② Réservez votre trajet au plus tard la
veille avant 15h pour le lendemain,
en fonction des circuit-types proposés.

③ Attendez le véhicule ou le minibus
devant votre domicile ou au point
d'arrêt de prise en charge

④ A l'arrivée du véhicule, réglez le
montant du trajet au chauffeur (faire
l'appoint)

⑤ Laissez-vous transporter à
destination



Le transport, à quel prix ?

LIBELLÉ	ALLER	RETOUR
Selon les circuits types organisés sur l'ex CDC Camembert (tarif dégressif)		
Par personne	2.00€	2.00€
TransgacéBus		
Par transport	2.00€	2.00€
Réso'ap (+ adhésion 5€)		
Par circuit	2.00€	2.00€
Transports exceptionnels liés à des raisons médicales – taxi remisé		
Par personne	2.00€	2.00€
Transports liés à la formation professionnelle, stages en entreprise		
Par personne - pendant 2 mois	2.00€	2.00€
Par personne – à partir du 3 ^{ème} mois, limité à une durée de 6 mois	5.00€	5.00€
Pour les autres types de demandes		
Par personne - pendant 3 mois	2.00€	2.00€
Ensuite prix réel remisé restant à la charge de la collectivité		
Pour les mineurs de - de 18 ans (capacité maxi du taxi)		
Transport d'un enfant	2.00€	2.00€
Transport de 2 enfants	2.50€	2.50€
Transport de 3 enfants	3.00€	3.00€
Pour les sorties culturelles Application d'un tarif dégressif si plusieurs personnes dans le taxi		
Une personne	5.00€	5.00€
Pour les suivants	3.00€	3.00€
Puis...	2.00€	2.00€
Pour les échanges à l'intérieur de la CDCVAM		
Quelle que soit la longueur du trajet	2.00€	2.00€
Pour les trajets en dehors du territoire Tarif Km compteur remisé		

1/ Il existe également le covoiturage :
www.covoiturage.orne.fr // www.commentjyvais.fr ..

2/ Le TransgacéBus au
02 33 35 50 24

3/ Réso'ap au
02 33 39 44 49



Action soutenue par :



SERVICES DE TRANSPORTS A LA DEMANDE

CAMEMBUS



Et aussi sur notre territoire :
TRANSGACÉBUS et RESO'AP

Informations :

15, rue Pernelle- BP 98 - 61120. VIMOUTIERS
contact@cdcvam.fr

SUR RESERVATION LA VEILLE POUR LE LENDEMAIN

02 33 67 54 85

www.cdcvam.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Le CAMEMBUS, qu'est-ce que c'est ?

C'est un service de transport à la demande qui vous permet de vous déplacer au sein des différentes communes de la CDCVAM, ou hors CDC pour des raisons médicales ou administratives.

Pour les rendez-vous médicaux, le CAMEMBUS assure un transport tous les jours, de 9h à 16h, hors dimanche et jours fériés. Lors de la prise de rendez-vous, précisez le lieu au secrétariat : PSLA de Vimoutiers ou Maison médicale de Sap-en-Auge.

Trois circuit-types existent sur l'ensemble du territoire de l'ancienne CDC du Pays de Camembert. Le transport est assuré par un taxi qui vous prend à domicile ou à un point d'arrêt. Le taxi circule uniquement sur demande. S'intégrer dans un circuit-type permet de bénéficier du tarif dégressif.

Ne sont pas concernés :

- Les trajets scolaires directs ou indirects
- Les trajets pris en charge par un organisme (CPAM)
- Les déplacements pour des activités extrascolaires, culturelles qui ne sont pas organisées par la CDC.

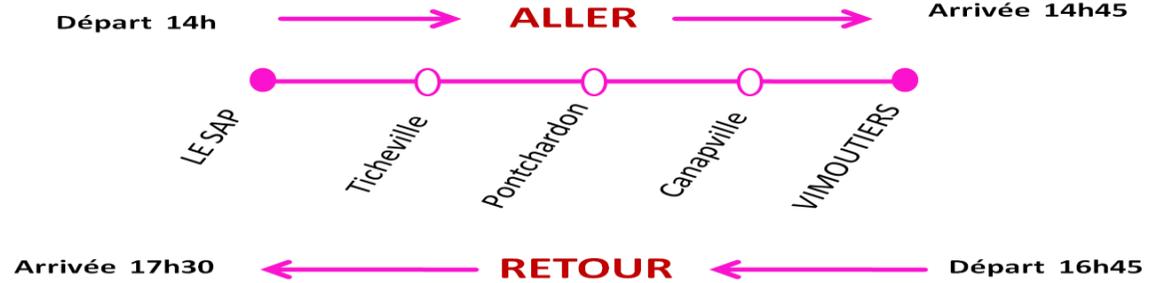
A qui s'adresse le CAMEMBUS ?

Aux personnes domiciliées sur le territoire de la CDC, dans les situations suivantes :

- Sans permis de conduire ou ne conduisant plus
- A mobilité réduite autonome
- En insertion, en recherche d'emploi
- Âgés de plus de 12 ans
- Les mineurs de 3 à 12 ans, sous réserve d'une autorisation parentale, peuvent être transportés aux centres de loisirs ou activités de leur choix : école de musique, sport... Le taxi vient les chercher et les ramène à leur domicile.

3 Circuit-types sur réservation :

☞ **LUNDI - circuit Le Sap vers Vimoutiers**



Temps de parcours indicatif en fonction de l'affluence ou des intempéries

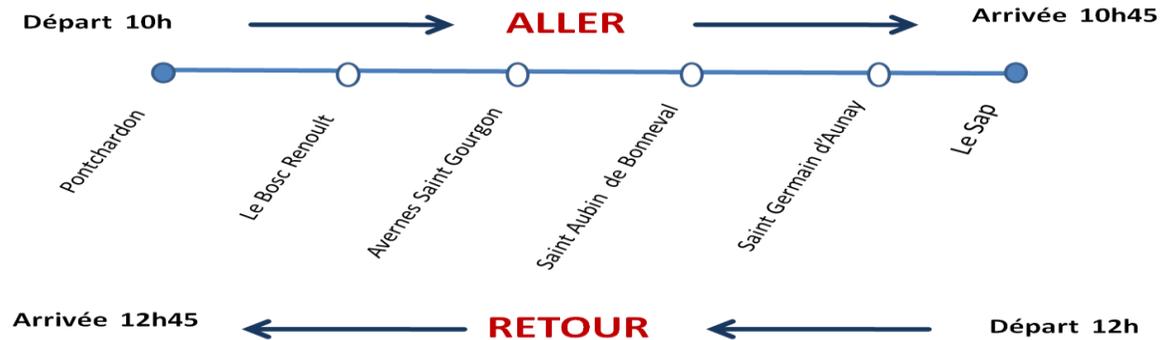
☞ **JEUDI - circuit vers Vimoutiers**



Temps de parcours indicatif en fonction de l'affluence ou des intempéries

➔ Les autres communes (Camembert, Les Champeaux, Champosoult, Fresnay le Samson, Aubry le Panthou) seront intégrées au circuit à la demande, le temps de parcours sera allongé d'environ 20mn.

☞ **SAMEDI - plateau du Sap**



Temps de parcours indicatif en fonction de l'affluence ou des intempéries

Vos prises de rendez-vous doivent être faites après l'heure d'arrivée indiquée sur le circuit-type. Le temps de parcours est indicatif et il est fonction des demandes et de la météo.